



CONSEIL
DE QUARTIER
Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire

Procès-verbal de la neuvième assemblée du conseil de quartier du Vieux-Québec–Cap-Blanc–colline Parlementaire tenue le 19 octobre 2010 à 19 h, à L'École des Ursulines dans le bâtiment du gymnase au 3, ruelle des Ursulines.

PRÉSENCES :

M. Denis L'Anglais	Président
M. Benoît Bossé	Vice-président
M ^{me} Françoise Sorieul	Secrétaire
M ^{me} Michelle Doré	Administratrice
M ^{me} Margo Ménard	Administratrice
M ^{me} Anne Guérette	Conseillère municipale

Il y a quorum.

ABSENCES :

M. Louis-Jean Rousseau	Administrateur
M. Pierre de Billy	Trésorier
M ^{me} Clarisse Dehont	Administratrice
M ^{me} Sophie Aubry	Administratrice

AUTRES PARTICIPANTS ET PARTICIPANTES :

M. André Martel	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Jacky Rioux	Secrétaire de rédaction
M. Richard Marchand	Arrondissement de La Cité-Limoilou
M. Laurent Saint-Jacques	Arrondissement de La Cité-Limoilou

Outre les noms énumérés ci-dessus, neuf (9) personnes assistaient à cette assemblée.

ORDRE DU JOUR

10-10-01	Ouverture de l'assemblée	19 h
10-10-02	Lecture et adoption de l'ordre du jour	
10-10-03	Parc de l'Esplanade, piscine du PSQ, étude de besoins	19 h 10
10-10-04	Fonctionnement du conseil de quartier <ul style="list-style-type: none">• Démission de M. Pierre de Billy• Nomination à la trésorerie	20 h
10-10-05	Procès-verbaux du conseil d'administration des 21 et 29 septembre 2010 <ul style="list-style-type: none">• Adoption• Affaires découlant des procès-verbaux	20 h 10
10-10-06	Comité circulation <ul style="list-style-type: none">• Rapport d'étape• Stationnement sur rue, secteur de l'avenue Wilfrid-Laurier	20 h 20
10-10-07	Période d'information réservée à la conseillère municipale	20 h 30
10-10-08	Période de questions et de commentaires du public	20 h 40
10-10-09	Trésorerie <ul style="list-style-type: none">• Paiement du secrétaire de rédaction (résolution)• État des revenus et dépenses	20 h 50
10-10-10	Correspondance <ul style="list-style-type: none">• <i>Lettres transmises</i><ul style="list-style-type: none">○ Grands Événements, demande de rencontre avec le BDTGE○ Chevalet porte-menus, demande d'information et de participation au comité• <i>Communications écrites reçues</i><ul style="list-style-type: none">○ Projet immobilier de L'Hôtel-Dieu de Québec, comité de suivi	
10-10-11	Divers <ul style="list-style-type: none">• Plan d'action du conseil de quartier• Plan de mobilité durable, mémoire• PPU colline Parlementaire, zonage, échéancier• Red Bull Crashed Ice et World Cup City Event• Revue Urbanité, automne 2010	
10-10-12	Levée de l'assemblée	21 h 15

10-10-01 OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

M. Denis L'Anglais, président, procède à l'ouverture de l'assemblée à 19 h..

10-10-02 LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ, DUMENT APPUYÉE PAR MME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU d'adopter l'ordre du jour avec les modifications suivantes : inclure au point 3, « Parc de l'Esplanade, piscine du PSQ, étude de besoins » une période de questions afin que des résidents du Cap-Blanc, dont deux jeunes enfants, puissent s'exprimer au sujet du parc Notre-Dame-de-la-Garde.

Adoptée à l'unanimité.

10-10-03 PARC DE L'ESPLANADE, PARC NOTRE-DAME-DE-LA-GARDE, PISCINE DU PSQ, ÉTUDE DE BESOINS

- *Parc de l'esplanade*

M. Richard Marchand, de la division de la Culture, loisirs et de la vie communautaire, présente un plan du parc de l'Esplanade et le projet de jeu d'eau multifonctionnel, au coût de 350 000 \$, dont la réalisation est prévue à l'automne 2011 et sa mise en service au printemps 2012. Le projet consiste à transformer la pataugeoire en jeu d'eau. Il précise que cette transformation aura comme effet de prolonger la période d'utilisation de l'équipement, soit de 9 à 21 h, de la mi-mai à la mi-septembre. Cela est rendu possible, car ce type d'équipement ne requiert pas de surveillant et n'a pas les mêmes exigences qu'une pataugeoire en ce qui a trait au contrôle de la qualité de l'eau. Par ailleurs, il précise que les autres jeux du parc ont été remplacés l'an dernier.

Questions commentaires et suggestions

Collaborations : La Ville collabore avec Parc Canada qui est propriétaire des lieux.

Présence d'eau au printemps à proximité de la poterne : Cette question sera analysée.

Vestiaires et toilettes du pavillon de service : L'accès aux vestiaires et toilettes sera ajusté aux heures d'ouverture du jeu d'eau. L'équipement actuel est suffisant pour répondre à la demande.

Sonorisation : Aucun équipement de sonorisation n'est prévu.

Suggestions concernant le jeu d'eau : sans créer une pataugeoire, permettre une petite accumulation d'eau afin que les enfants puissent s'asseoir dans l'eau (cela peut faire partie du design du jeu); installation d'un système de chauffe-eau au solaire passif (à analyser, la Ville n'a pas d'expérience dans ce domaine); la thématique du jeu d'eau devrait s'inspirer du fait qu'il sera installé dans un quartier historique (canons, calèches, etc...); implication des enfants du quartier dans le choix du jeu (considérant l'échéancier, il n'est pas possible de mettre en place une démarche de consultation auprès des jeunes. Toutefois, la Ville est en lien avec les organismes de loisirs du secteur).

Il est convenu qu'à l'assemblée du 21 décembre du conseil de quartier, l'Arrondissement présentera le concept de jeu d'eau retenu pour le parc de l'Esplanade. Le conseil de quartier souhaite que l'Arrondissement présente quelques concepts afin de pouvoir comparer et effectuer un choix.

- *Parc Notre-Dame-de-la-Garde*

M. Marchand indique qu'en 2010 une balançoire et le jeu de basket ont été installés dans le parc. Actuellement, le parc compte un module de jeu pour les jeunes de 5 à 12 ans. En 2012, il y aura ajout d'un module de jeu pour les 18 mois à 5 ans, l'ajout de bancs et il y aura des plantations.

Questions, commentaires et suggestions

Jeu d'eau : Pour le moment, il n'est pas prévu de mettre un jeu d'eau dans ce parc. Toutefois, cela n'est pas impossible que la Ville puisse le faire à moyen terme.

Clôtures : Les clôtures installées par la Ville sont temporaires, le temps que les travaux pour contrer l'érosion des berges soient terminés.

Quai de l'anse Brown : Certaines structures de bois se désagrègent et sont dangereuses, notamment pour les enfants (l'information sera transmise à l'organisme responsable de l'entretien du quai).

Planification du remplacement d'un jeu : Il est demandé que la Ville planifie le remplacement d'un jeu de telle manière que le nouveau jeu soit installé immédiatement après l'enlèvement du jeu qui ne répond plus aux normes.

Mauvais état de la surface au pourtour de la piscine : Les réparations sont en cours.

Projet sportif permettant aux gens de réaliser des exercices physiques : L'anse Brown et la rivière Saint-Charles ont été identifiées comme site potentiel pour ce type d'installation. Actuellement, la Ville analyse la question et le type d'équipement à mettre en place.

Aménagement de la promenade Samuel de Champlain : Les personnes qui auraient des suggestions à faire dans ce dossier doivent les transmettre à la Commission de la capitale nationale.

- *Piscine du PSQ et étude de besoins*

M. Marchand informe le conseil que la Ville a accepté de verser 200 000 \$ au Petit Séminaire pour la rénovation de la piscine. Une entente est à intervenir d'ici au printemps prochain entre l'institution et la Ville concernant l'utilisation publique de la piscine. En ce qui a trait aux besoins, l'Arrondissement utilisera l'enveloppe budgétaire de 10 000 \$ du plan directeur de quartier pour réaliser une étude de besoins en matière de loisirs et de vie communautaire dans le quartier, incluant les équipements disponibles. En premier lieu, l'étude s'intéressera à la question des besoins concernant l'utilisation de la piscine. Par ailleurs, l'étude de besoins pourra mener à la signature d'entente avec d'autres institutions du quartier. M. Marchand souhaite que le conseil de quartier mandate un de ses membres pour travailler ce dossier avec l'Arrondissement.

M. Dallaire, du Petit Séminaire, fait valoir que le projet de la piscine est un exemple de projet conjoint qu'il entend continuer à développer avec la Ville. Le projet répond aux besoins de la Ville en ce qui a trait à l'offre de services aux citoyens et permet au Petit Séminaire de moderniser ses équipements. Il ajoute que le projet de réfection du gymnase est à l'étude et pourrait constituer une autre occasion de partenariat. En outre, le Petit Séminaire projette de mettre en place un laboratoire informatique et de transformer la bibliothèque en lieu multimédia. M. Dallaire tient à remercier la Ville de Québec pour sa subvention accordée pour la réfection de la piscine.

Questions, commentaires et suggestions

Accessibilité universelle : La piscine n'a pas d'accessibilité universelle. Toutefois, la bibliothèque et le gymnase sont accessibles à la clientèle à mobilité réduite.

Inauguration : Afin de faire connaître l'équipement à la population, il est suggéré que la piscine fasse l'objet d'une inauguration officielle.

Piscine extérieure : Mme Anne Guérette, conseillère municipale, déplore que le quartier historique ne comporte pas de piscine extérieure et note que les résidents du quartier Montcalm ont les mêmes besoins. Elle suggère l'idée d'en implanter une sur les plaines d'Abraham, semblable à ce qui s'est fait dans un parc à Vancouver.

En ce qui a trait à la désignation d'un membre du conseil de quartier dans le dossier de l'étude de besoins, en l'absence de plusieurs membres, M. Denis L'Anglais indique que le conseil procédera à cette nomination à sa prochaine assemblée.

10-10-04 FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

- *Démission de M. Pierre de Billy*

Résolution CA-10-49

Démission de M. Pierre de Billy

Considérant que M. Pierre de Billy ne réside plus dans le quartier.

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU de prendre acte de la démission de M. Pierre de Billy du poste de trésorier et de membre du conseil d'administration.

Adoptée à l'unanimité

- *Nomination à la trésorerie*

Étant donné l'absence de plusieurs membres, le conseil de quartier reporte la nomination à la trésorerie à la prochaine assemblée.

- *Poste vacant et élection au conseil d'administration*

Résolution CA-10-49

Poste vacant, postes cooptés et élections

Considérant que le poste vacant ne peut être pourvu par la procédure de cooptation, le règlement permet de coopter deux membres ;

Considérant que les membres cooptés, Mmes Margot Ménard et Sophie Aubry, ne peuvent occuper les fonctions d'officiers ;

Considérant que les postes cooptés seront en élections à l'assemblée annuelle de mars prochain.

SUR PROPOSITION DE MME MARGO MÉNARD APPUYÉE PAR MME FRANÇOISE SORIEUL, IL EST RÉSOLU

- de convoquer une assemblée spéciale d'élections le 7 décembre prochain pour le poste vacant chez les résidents et les deux postes cooptés chez les résidentes ;

- de fixer la date limite pour le dépôt des candidatures au mardi 16 novembre à 16 h 30 ;

- de nommer M. André Martel président d'élections.

Adoptée à l'unanimité

10-10-05 PROCÈS-VERBAUX DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DES 21 ET 29 SEPTEMBRE 2010

- *Adoption du procès-verbal du 21 septembre 2010*

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MARGO MÉNARD, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 21 septembre 2010.

Adoptée à l'unanimité

- *Adoption du procès-verbal du 29 septembre 2010*

SUR PROPOSITION DE MME FRANÇOISE SORIEUL, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU d'adopter le procès-verbal du conseil d'administration du 29 septembre 2010.

Adoptée à l'unanimité

- **Affaires découlant du procès-verbal du 21 septembre 2010**

Poubelles de rue : Il y aura installation de couvercles sur 50 poubelles de rue dans l'axe de la rue Saint-Jean, côte de la Fabrique et dans le secteur du Château Frontenac, ce qui mettra fin à l'utilisation des poubelles trouées pour ce secteur. Si le problème persiste, il faut communiquer avec l'Arrondissement au 418 641-6001. En outre, les commerçants collaborent avec l'Arrondissement dans ce dossier. Pour les autres secteurs du quartier, il faut attendre 2011 et les résultats d'une discussion avec le ministère de la Culture et des Communications concernant le dossier du mobilier urbain. En ce qui a trait à l'entretien, il est précisé que durant la saison estivale les poubelles de rue sont vidées trois fois par jour dans le secteur du Vieux-Québec.

Calèches dans le secteur du Château Frontenac : Le service de Police, par l'entremise d'un constable, est responsable de faire respecter la réglementation concernant les calèches. En ce qui a trait à l'interdiction de stationnement des calèches devant le Château Frontenac, le Service de police tolère les activités de débarcadère à cet endroit. Toutefois, ils doivent retourner au poste de calèche à la Place d'Armes immédiatement après. Concernant la propreté et les odeurs, la Ville passe deux fois par jour avec le camion arrosoir afin de nettoyer le secteur. Si le problème persiste, il est demandé de communiquer sans attendre avec l'Arrondissement.

Toilettes payantes : M. Martel mentionne que la Ville n'envisage pas l'installation de toilettes payantes dans le Vieux-Québec comme à Paris. Un membre du conseil suggère que la Ville le fasse dans des bâtiments existants.

Suivi du plan directeur de quartier : L'Arrondissement est responsable du suivi du plan directeur de quartier. Sur une base annuelle, l'Arrondissement fera un suivi des priorités pour lesquelles des fonds sont associés. En considérant les ressources disponibles à l'Arrondissement et dans les services et le fait qu'il y a plusieurs plans directeurs de quartier, il n'est pas possible de faire un bilan exhaustif de chacune des actions du plan. Par contre, il est possible de donner de l'information sur l'avancement de projets précis : piscine du PSQ, parc de l'Esplanade, liste des grands événements ou de mobiliser une division de la Ville sur un sujet particulier : dossier transport et circulation. En ce qui a trait à la réallocation de fonds de l'enveloppe budgétaire spéciale du plan directeur, présentement aucun service n'a renoncé aux budgets prévus pour la mise en œuvre des actions prioritaires. Par conséquent, actuellement, il n'y a pas lieu de travailler sur une réallocation de fonds.

Un membre du conseil estime que le conseil doit s'impliquer davantage dans le dossier du plan directeur de manière à influencer le choix des élus lorsque vient le temps de l'identification des priorités.

Résidence de tourisme, secteur rue Saint-Paul et Quai Saint-André, zone 11007 : Depuis l'harmonisation réglementaire de zonage, la résidence de tourisme comme usage conditionnel est autorisée dans cette zone. Auparavant, elle ne l'était pas. Dans le cadre des consultations sur l'harmonisation réglementaire, le conseil de quartier avait recommandé de ne pas autoriser les résidences de tourisme dans cette zone et les autres zones mixtes du quartier. Par usage conditionnel, on entend que l'habitation est protégée et que le rez-de-chaussée doit accueillir un commerce. Le comité consultatif d'urbanisme (CCU) de l'Arrondissement traite les demandes.

Résolution CA-10-50

Encadrement des résidences de tourisme

Considérant les objectifs du plan directeur de quartier en matière résidentielle ;
Considérant que le conseil de quartier s'était déjà opposé à l'implantation des résidences de tourisme dans les zones mixtes dans le cadre de l'harmonisation réglementaire ;

Considérant la rareté des lieux où la fonction résidentielle peut se développer (terrains vacants et les bâtiments non résidentiels) et considérant que la plupart du temps ils sont situés dans les zones mixtes.

SUR PROPOSITION DE M. DENIS L'ANGLAIS, DÛMENT APPUYÉE PAR M BENOÎT BOSSÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire demande instamment au Conseil d'arrondissement de La Cité-Limoilou de tenir compte de la résolution du 16 février 2010 du conseil de quartier, afin d'imposer un moratoire sur l'octroi de permis de construction de résidence de tourisme dans les zones mixtes, là où il est encore possible de construire ou de convertir des édifices à des fins résidentielles, et ce, afin de se donner le temps et les moyens d'envisager toutes les mesures qui permettraient d'encadrer le développement effréné de résidences de tourisme et de favoriser le développement résidentiel dans les zones mixtes.

Adoptée à l'unanimité

10-10-06 COMITÉ CIRCULATION

- ***Rapport d'étape***

M. André Martel informe le conseil que la première rencontre de travail du comité pourrait se tenir le mercredi 10 novembre. Au cours de cette rencontre, les représentants de la Ville feront un état de situation en regard des actions du plan directeur de quartier concernant le transport et la circulation et le comité commencera à préciser les problématiques de circulation. Par la suite, la Ville procèdera à l'analyse des problématiques et les résultats de celle-ci seront présentés au comité. Le comité peut se réunir dès maintenant afin d'amorcer le travail d'identification des problématiques. Par ailleurs, à partir de documents du conseil, M. Martel fera un relevé des problématiques de circulation et transport déjà discutées. M. Benoît Bossé communiquera avec les membres du comité pour fixer la date de la rencontre.

- ***Stationnement sur rue, secteur de l'avenue Wilfrid-Laurier***

Mme Anne Guérette, conseillère municipale, mentionne qu'à la demande des résidents, une nouvelle réglementation sur le stationnement sur rue est en vigueur sur l'avenue Wilfrid-Laurier, zone de l'immeuble George V. Ainsi, à partir de 22 h le stationnement sur rue est réservé aux véhicules des résidents qui habitent dans la zone et qui possède une vignette de stationnement.

10-10-07 PÉRIODE D'INFORMATION RÉSERVÉE À LA CONSEILLÈRE MUNICIPALE

- ***Assemblée annuelle de la conseillère municipale***

Mme Anne Guérette donne de l'information concernant une soirée d'information et de discussions qu'elle tiendra le 30 novembre prochain à l'intention de la population de son district électoral Vieux-Québec – Montcalm. Le lieu et l'heure de la soirée restent à déterminer. Un avis public annonçant l'événement sera distribué porte à porte.

- ***Soirée Hommage aux bénévoles***

Mme Anne Guérette rappelle que la soirée Hommage aux bénévoles de l'Arrondissement de La Cité-Limoilou se tient le 16 novembre prochain, en même temps que la prochaine assemblée du conseil de quartier.

Les membres conviennent de déplacer la date de l'assemblée au mercredi 17 novembre 2010.

Résolution CA-10-51

Modification de la date d'assemblées du conseil de quartier de novembre

Considérant le fait que les membres du conseil de quartier participent à la soirée des bénévoles qui a lieu le 16 novembre.

SUR PROPOSITION DE MME MARGOT MÉNARD, DÛMENT APPUYÉE PAR M. DENIS L'ANGLAIS, IL EST RÉSOLU que le conseil de quartier du Vieux-Québec – Cap-Blanc – colline Parlementaire tienne son assemblée le mercredi 17 novembre plutôt que le 16 novembre.

Adoptée à l'unanimité.

10-10-08 PÉRIODE DE QUESTIONS ET DE COMMENTAIRES DU PUBLIC

Courses Indy Car : M. Denis L'Anglais fait état d'un article du journal Le Soleil au sujet d'une course d'Indy Car dans le Vieux-Québec. Mme Anne Guérette mentionne qu'elle a posé la question à quelques reprises au conseil municipal pour laquelle elle n'a pas eu de réponse. Elle aimerait que des citoyens viennent interroger les élus municipaux sur ce sujet à une prochaine séance du conseil municipal.

10-10-09 TRÉSORERIE

- *Paiement du secrétaire de rédaction*

Résolution CA-10-52

Paiement du secrétaire de rédaction

SUR PROPOSITION DE M. BENOÎT BOSSÉ, DÛMENT APPUYÉE PAR MME MICHELLE DORÉ, IL EST RÉSOLU que le conseil d'administration du conseil de quartier autorise le paiement de 75 \$ à M. Jacky Rioux pour le secrétariat de rédaction de l'assemblée du 19 octobre 2010.

Adoptée à l'unanimité

- *État des revenus et dépenses*

M. Denis L'Anglais mentionne qu'il reste 1449 \$ dans le compte du conseil de quartier.

10-10-10 CORRESPONDANCE

- *Lettres transmises*
 - Grands Événements, demande de rencontre avec le BDTGE ;
 - Chevalet porte-menus, demande d'information et de participation au comité.
- *Communications écrites reçues*
 - Projet immobilier de L'Hôtel-Dieu de Québec, comité de suivi.

10-10-11 DIVERS

- **Plan d'action du conseil de quartier** : M. Denis L'Anglais présente un projet de plan d'action qui regroupe l'ensemble des questions que le conseil de quartier traite ou devra traiter d'ici à juin prochain. De plus, il remet aux membres une nouvelle version du tableau des événements qui se tiennent dans l'Arrondissement de La Cité-Limoilou. Au total, 49 événements sont recensés et représentent 397 jours, en incluant le montage et le démontage.
- **PPU colline Parlementaire, zonage, échéancier** : M. André Martel présente la démarche de travail concernant le zonage du PPU colline Parlementaire. Puisque trois quartiers sont concernés, le conseil d'arrondissement demande à chaque conseil de quartier de donner son opinion alors que la consultation publique LAU sera tenue par la présidente de l'Arrondissement à une prochaine assemblée du conseil d'arrondissement. Le zonage traité dans le cadre du PPU n'est pas soumis au processus d'approbation référendaire. Par ailleurs, comme cette consultation porte sur la concordance du règlement d'urbanisme de l'Arrondissement avec les dispositions normatives de zonage contenu au PPU, M. Martel suggère de travailler les recommandations du conseil de quartier en s'appuyant sur les recommandations relatives au zonage présentées par le conseil de quartier à la consultation publique

sur le PPU, en juin 2010. Le dossier sera traité au conseil de quartier à l'assemblée du 17 novembre et le public présent à l'assemblée pourra intervenir.

Les membres expriment leur accord à traiter ce dossier à la prochaine assemblée. Des membres déplorent que la Ville n'ait pas tenu compte des résultats de la consultation de juin dernier dans l'adoption finale du PPU. Également, on note que le PPU est resté muet au sujet du projet du Diamant de Robert Lepage. Enfin, des membres estiment inutile de consulter le conseil alors que le règlement de zonage, à toutes fins utiles, ne pourra pas être modifié.

- **Red Bull Crashed Ice et World Cup City Event** : M. Denis L'Anglais fait état d'un article paru dans le journal Le Soleil dans lequel on mentionne qu'une compétition de ski slalom pourrait être réalisée le 19 novembre 2011, dans le Vieux-Québec, alors que le quartier est saturé d'événements. Certains membres du conseil déplorent que le titre de l'événement soit en anglais.
- **Commission parlementaire sur le patrimoine culturel** : M. Denis L'Anglais est à préparer un mémoire sur la loi sur le patrimoine culturel. M. Benoît Bossé lui prêtera son aide. Compte tenu de l'échéancier fixé pour le dépôt des mémoires, les membres devront commenter et se prononcer sur le mémoire du conseil par courriel.
- **Plan de mobilité durable, mémoire** : Les membres du conseil prennent acte du mémoire déposé par le conseil de quartier.
- **Revue Urbanité, automne 2010** : Dépôt de la revue.

10-10-12 Levée de l'assemblée

Levée de l'assemblée à 21 h 46.

Denis L'Anglais
Président

Françoise Sorieul
Secrétaire